

Ambiguïté Linguistique et Système Verbal Français :
Cas du Participe Présent et de l'Adjectif Verbal
Linguistic Ambiguity and French Verbal System:
the Case of the Present Participle and the Verbal Adjective

CHENAIFI Rimal *

Laboratoire LADICIL, Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, Algérie.

rimal.chenaifi@univ-tiaret.dz

DOI:10.33705/1111-016-001-025

Received: 09/03/2022

Accepted: 27/08/2022

Published: 01/06/2023

*Corresponding Author

Citation :
 CHENAIFI,R. (2023).
 Ambiguïté Linguistique et Système
 Verbal Français :
 Cas du Participe Présent et de l'Adjectif
 Verbal
 Linguistic Ambiguity and French
 Verbal System:
 the Case of the Present Participle and
 the Verbal Adjective
 Maalim
 I(1), 401-428

Abstract:

This article deals with the ambiguity existing between the verbal adjective and the present participle, since they share common signifier forms, especially the "-ant" inflection, which is in fact their common inflection.

Our objective in this article is to focus on the characteristics of both cases of study, focusing on what distinguishes them especially on the semantic level. Thus, we plan to determine the distinctive features (semantic and/or morphological) that may operate within their respective categories, in order to pinpoint any ambiguous meaning.

In order to do so, we use in our analysis a corpus collected from a test to which 122 students in the 3rd year of a Bachelor's degree in French are subjected, which involves the use of the present participle and the verbal adjective.

The analysis of the results obtained proves the existence of a problem leading to the confusion between the two notions, and demonstrates that the respect of certain criteria of distinction accompanied by a good semantic analysis of the various contexts in which these two grammatical structures appear, can remove the ambiguity and offer thus, a solution of remediation facilitating the access to the correct forms.

Keywords: Grammar - Present Participle - Verbal Adjective - Ambiguity - Meaning.

Maalim

© 2023 The Author(s).

Published by the High council of the Arabic language.

This is an open access article under the [CC BY license](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)



Résumé: Cet article s'inscrit dans le domaine de la grammaire, il traite l'ambiguïté existant entre l'adjectif verbal et le participe présent du fait qu'ils partagent au plan du signifiant des formes communes notamment au niveau de la flexion en « -ant » qui est en fait leur désinence commune. Notre objectif, à travers cet article, est de mettre l'accent sur les caractéristiques de l'un et de l'autre des deux cas d'étude en focalisant sur ce qui les distingue surtout sur le plan sémantique. C'est ainsi que nous envisageons de déterminer les traits distinctifs (sémantiques et/ou morphologiques) qui pourront opérer à l'intérieur de leurs catégories respectives, afin d'épingler tout sens ambigu. Pour ce faire, nous nous servons, dans notre analyse, d'un corpus recueilli à partir d'un test auquel sont soumis 122 étudiants en 3ème année Licence LMD de français, qui implique l'utilisation du participe présent et de l'adjectif verbal. L'analyse des résultats obtenus prouve l'existence d'une problématique entraînant la confusion entre les deux notions, et démontre que le respect de certains critères de distinction accompagné d'une bonne analyse sémantique des différents contextes dans lesquels apparaissent ces deux structures grammaticales, peut lever l'ambiguïté et offrir de ce fait, une solution de remédiation facilitant l'accès aux formes correctes.

Mots-clés: Grammaire, Participe présent, Adjectif verbal, Ambiguïté, Sens.

1. Introduction

Notre article traite une problématique grammaticale qui constitue une source d'ambiguïté pour les francophones malgré les recherches faites jusque là. La majorité de ces recherches, tout comme la plupart des manuels de grammaire insistent sur la seule différence de l'accord de l'adjectif verbal et l'invariabilité du participe présent.

Ce critère qui semble n'être fonctionnel que lorsqu'il y a accord avec un nom féminin singulier, masculin pluriel ou féminin pluriel, ce qui permet l'apparence de l'accord (-e, -s, -es) et ce particulièrement dans le cas d'un adjectif verbal, alors qu'avec un nom masculin singulier le doute reste possible surtout à l'écrit.

Quelques études ont essayé à travers des définitions d'aider à distinguer les deux notions, mais nous pensons que toutes ces tentatives restent insuffisantes, les apprenants et plus particulièrement les étudiants ont besoin de solutions plus claires et faciles les aidant à mieux différencier ces deux concepts.

C'est pour cette raison que nous essayons dans cet article de proposer des solutions à cette problématique tout en nous inspirant des travaux antérieurs faits sur le sujet.

Partant du fait que dans la plupart de nos conversations, nous employons souvent des formules contenant des formes adjectivales de différents verbes, nous visons dans cette recherche à mettre l'accent sur le fonctionnement qui sert à distinguer les deux notions et à éclairer la construction du sens qui découle de l'emploi de chacune d'elles.

En effet, les deux notions (l'adjectif verbal et le participe présent), ont chacune un emploi particulier, emploi très mal saisi par la majorité des francophones qui souvent, évitant la confusion, ont recours à la seule règle morphosyntaxique traditionnelle de l'accord qui permet éventuellement de les distinguer.

Il est évident que le signifié n'est très souvent pas altéré par la confusion entre les deux structures, et ce, du fait de la désinence commune (-ant), il y a même des cas où l'homonymie ne fonctionne pas totalement (l'orthographe aidant), et le sens pourrait être parasité car l'élément employé n'étant pas le bon (ex : convainquant/convaincant → il convainc / il est convaincu)

En plus de toutes les difficultés que peut engendrer la conjugaison française, certaines notions sont bien expliquées et bien détaillées par l'ensemble des manuels de grammaire, mais d'autres restent toujours une source de difficulté et d'ambiguïté même avec une présentation simplifiée.

Nous nous interrogeons donc dans cet article sur l'emploi erroné qui pourrait être causé par la confusion entre l'adjectif verbal et le participe présent afin de l'expliquer et d'essayer d'y remédier. Nous y avons été motivée par des remarques et constatations que nous avons faites dans l'exercice de notre fonction d'enseignante. Alors, partant de plusieurs remarques faites sur des conversations menées avec des étudiants, nous présentons deux hypothèses qui orientent notre réflexion :

- Le signifiant commun des deux structures fait oublier le recours à leur fonctionnement discursif. (« *le signifiant : c'est l'image acoustique du signe constituée d'une suite de phonèmes* » (Merine Kheira, 2017 : 30), le terme « signe » renvoie dans notre étude au « mot »)

- Le respect d'un certain nombre de critères et surtout le critère sémantique peut présenter une solution de remédiation

Pour vérifier nos hypothèses, nous avons adopté la méthode de l'enquête, à travers un exercice que nous avons proposé aux étudiants de troisième année LMD langue française de l'université d'Ibn Khaldoun Tiaret.

Cet exercice est composé de cinq phrases contenant chacune ou bien un adjectif verbal ou bien un participe présent. Nous avons présenté à nos enquêtés les deux propositions et nous leur avons demandé de choisir la forme correcte parmi les deux ex:

- Nous faisons des travaux (exigeant/ exigeants) de la minutie.
- Elle est d'humeur (changeant/ changeante) aujourd'hui.

Notre échantillon est composé de cent vingt deux (122) enquêtés, c'est l'ensemble des étudiants de trois groupes, que nous prenons en charge, nous avons opté pour cette catégorie d'étudiants et particulièrement à la fin de leur formation en licence, car ils représentent de futurs enseignants, ayant subi la formation compétente de licence, donc ayant un niveau censé être à la hauteur de la capacité d'enseigner et encore des étudiants censés avoir une bonne maîtrise de la grammaire.

2. Etat des lieux de la recherche

2.1. Domaine définitoire

2.1.1. Le participe présent

C'est une forme verbale qui indique une action, elle marque la forme simple du mode impersonnel (participe), et peut se retrouver à la forme active, passive ou pronominale (Bentolila, 2011 : 201), cette forme est toujours invariable sauf quand elle est à la forme pronominale, et dans ce dernier cas, elle varie en personne (en me basant, en nous basant...), quand elle est à la voix passive, son participe passé s'accorde comme tous les participes passés employés avec l'auxiliaire être (étant blessée, elle ne pouvait monter les escaliers).

2.1.2. L'adjectif verbal

C'est une forme dérivée du verbe, à laquelle s'ajoute le plus souvent le suffixe (-ant). Elle joue le rôle d'adjectif qualificatif et peut donc remplir toutes les fonctions de ce dernier (épithète, attribut, apposé), et ce en indiquant un état ou une qualité. L'adjectif verbal est souvent confondu avec le participe présent en raison de leur ressemblance morphologique « *il est en général semblable graphiquement au participe présent, mais il peut dans certains cas être différent.* » (Michèle Boularès, Jean-Louis Frérot, 2000 : 82) ex : précédant/ précédent.

Marc WILMET (2010 : 207) met en évidence deux points très importants relatifs au sujet ; le premier révèle l'existence de participes présents qui n'ont pas leurs équivalents comme adjectifs verbaux ex : lisant, étant, sachant, pouvant, ayant... Le deuxième démontre que certains adjectifs verbaux ont un sens passif ex : couleur voyante = couleur qui se voit.

2.2. Etudes antérieures abordant la problématique

Avant d'entamer notre étude, nous avons fait beaucoup de lectures sur l'emploi correct des structures choisies. Nous avons remarqué de ce fait, que la plupart des ouvrages de grammaire n'abordent que les définitions sans pour autant mettre l'accent sur la manière de différencier les deux notions, même si dans ces mêmes définitions, ils citent quelques traits distinctifs sans explication détaillée, nous en présentons ci-dessous quelques exemples:

« *En français, l'adjectif verbal est une forme de sens actif qui, contrairement au participe présent invariable, s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel elle se rapporte. La forme du masculin singulier, généralement semblable à celle du participe correspondant, est en -ant : toutefois, l'adjectif verbal de verbes en -quer et -guer est en -cant (et non pas -quant), -gant (et non pas -guant) ; on a, en outre, des terminaisons en -ent dans adhérent, affluent, coïncident, compétent, confluent, convergent, différent, déferent, divergent, émergent, équivalent, excellent, expédient, négligent, précédent, somnolent, violent.* » (Dubois J et al, 2007 : 18).

« *Il faut enfin prendre garde à ne pas confondre l'adjectif verbal, que l'on peut remplacer par un autre adjectif et qui s'accorde, et le participe présent que l'on peut remplacer par un verbe conjugué et qui ne s'accorde pas.* » (Bescherelle, 1987 : 42)

« *Le participe présent et l'adjectif verbal s'opposent par leur forme : le premier est toujours invariable (sauf dans des expressions anciennes), alors que le second s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte* » (RIEGUEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, 2008 : 340).

Nous nous sommes concentrée sur certains travaux ayant traité cette problématique, nous en présentons un aperçu dans ce qui suit:

2.2.1. Selon André Goosse

André Goosse (2007 : 1310, 1311) débute son explication des deux notions, comme l'on fait presque tous les grammairiens qui les ont abordées, par l'invariabilité du participe présent et la variabilité de l'adjectif verbal, il y ajoute juste après l'orthographe qui pourrait lever la confusion dans certains cas, et à l'écrit seulement, du fait de l'existence, de différences orthographiques entre les deux structures dans les cas : «-ent/-ant » (adhérent-adhérent / différent-différant ...), «-cant/-quant » (provocant-provoquant / convaincant-convainquant ...), «-gant/-guant » (fatigant-fatiguant / navigant-naviguant ...). Il énumère ensuite, les éléments permettant de différencier les deux concepts, il considère de ce fait comme relevant du participe présent la forme en (-ant) lorsqu'elle a un objet direct (Des instructions concernant les devoirs de ma charge et la conduite à suivre), ou précédée de la négation (Nous allions , ne songeant à rien), ou même suivie d'un adverbe qui s'y rapporte (Il marche entre deux lignes de peupliers encore sans feuilles, mais verdissant déjà), ou lorsqu'elle appartient à un verbe pronominal (la répétition double ou multiple de certaines syllabes sourdes ou sonores se correspondant), ou quand elle fait objet d'une proposition absolue (Les circonstances aidant, nous réussirons). Cette forme peut être adjectif verbal quand elle est attribut (Rendre ses passions obéissantes à la raison) ou quand elle suit un autre adverbe que « ne » (Ce sont deux couleurs fort voyantes).

2.2.2. Selon Jean-Christophe Pellat

Jean-Christophe Pellat (2019 : 01) base sa réflexion sur les catégories grammaticales auxquelles appartiennent les deux notions, en précisant que le participe présent est une forme verbale qui dispose d'une place dans les tableaux de conjugaison alors que l'adjectif verbal représente une sous-classe d'adjectifs dérivée d'un participe, il met l'accent aussi sur certains

éléments qui les diffèrent en commençant bien évidemment par l'accord de l'adjectif verbal et l'invariabilité du participe présent : « *alors que le participe présent est invariable, l'adjectif verbal s'accorde en genre et en nombre, comme tout adjectif (décision de l'Académie, 1679)* » (Pellat, 2019 : 01). Nous avons constaté qu'il reprend presque ce qui a été déjà présenté par André Goosse, en y ajoutant que les deux concepts ont un point commun qui réside dans le plan syntaxique, car tous les deux peuvent occuper la fonction d'épithète ou apposée mais tout en gardant le fonctionnement de verbe étant adjectif verbal : « *Sur le plan syntaxique, ils peuvent tous deux exercer la fonction d'un adjectif épithète ou apposé. Mais le participe présent garde un fonctionnement de verbe : il peut recevoir des compléments du verbe, une négation, être le verbe d'une proposition principale (...), et il exprime une action verbale, alors que l'adjectif verbal exprime un état ou une propriété.* » (Pellat, 2019 : 01).

2.2.3. Selon Maurice Rouleau

Maurice Rouleau (2014) semble lui aussi s'intéresser à cette problématique, Il a de ce fait présenté un raisonnement approfondi vis-à-vis de l'orthographe du mot « résistant » dans la phrase « Micro-organismes (résistant/résistants) aux médicaments », il a bien démontré au début qu'il s'agit bien d'un participe présent, donc invariable, mais après une réflexion profonde, il a fini par remettre en question cette possibilité, il avoue qu'il a eu quelques réticences. Il a donc décidé de traiter la possibilité d'adjectif verbal, et de démontrer que le mot en question peut être considéré comme un adjectif verbal, ce qui rend l'accord possible. Il justifie cette analyse par le retour tout d'abord à Maurice Grevisse qui stipule que, étant adjectif verbal, cette forme peut être suivie d'un complément qui peut être considéré comme complément de l'adjectif et non pas complément du verbe, et à partir de cela « aux médicaments » peut être pris pour complément de l'adjectif, et « résistant » pour adjectif verbal exprimant un état et non pas participe présent exprimant une action.

Rouleau s'est posé ensuite quelques questions, parmi lesquelles une que nous avons essayée nous-même d'élucider dans cet article. Il s'interroge sur l'explication du fait que certains voient dans une forme en (-ant) une action et d'autres un état, il juge que cette problématique reste ambiguë et source de confusion en disant : « *Si deux grammairiens de renom, A. Goosse et M. Grevisse, n'analysent pas de façon identique les formes en -ant suivies*

d'un complément, il ne faut pas s'étonner que des gens qui ne leur vont pas à la cheville, dont je suis, puissent eux aussi ne pas s'entendre». (Rouleau, 2014 : 02)

Il conclut alors son traitement de la problématique en affirmant qu'il n'existe pas de solution définitive : « *S'il existe vraiment un moyen clair et net de distinguer le participe présent de l'adjectif, la grammaire n'est pas foutue de nous le présenter de façon convaincante».* (Rouleau, 2014 : 03)

2.2.4. Selon Arne-Johan Henrichsen

ARNE-JOHAN HENRICHSEN (1967) remet en question la théorie qui affirme l'existence de trois formes verbales en –ant (participe présent, adjectif verbal et gérondif). L'auteur le dit clairement : « *selon nous, le français moderne a une seule forme verbale en –ant.* » (Henrichsen, 1967 : 97), il étaye son analyse tout d'abord par le rejet de l'appellation « adjectif verbal » qu'il remplace par « adjectif déverbal », et par là, il essaye de relever l'ambiguïté qui existe si on garde l'appellation adjectif verbal que la plupart des grammairiens utilisent et qui expliquent quelques aspects de l'emploi de cette forme comme forme purement verbale : « *A notre avis, il est tout à fait normal de voir un adjectif qui n'est pas une forme verbale en prendre un sens à laquelle on ne se serait pas attendu s'il était agi d'un participe présent, c'est-à-dire d'une forme verbale : l'adjectif voyant dans couleur voyante n'est pas obligé de se comporter comme s'il avait été un participe présent à sens actif.* » (Henrichsen, 1967 : 98)

Pour cet auteur, l'adjectif déverbal ne peut donc pas être suivi d'un régime direct puisqu'il ne s'agit pas d'une forme verbale, mais il peut être suivi d'un complément prépositionnel. Il cite de ce fait : « *(M. Gougenheim, système grammatical de la langue française, p.93 : l'adjectif verba dépourvu, de valeur verbale et incapable, en particulier, de recevoir un objet s'est complètement assimilé aux adjectifs qualificatifs.* ») » (Henrichsen, 1967 : 99).

Concernant le gérondif, il juge que ce n'est qu'une forme verbale en –ant combinée à la préposition « en » : « *selon nous, le français a une seule forme verbale en –ant, et cette forme se combine en certains cas avec la préposition en.* » (Henrichsen, 1967 : 100).

La conclusion à laquelle il arrive, reprend toujours l'idée que le français moderne ne possède qu'une seule forme verbale en (–ant) et qui peut assumer trois fonctions : une fonction adjectivale (Une ordonnance instituant le sens unique), une fonction adverbiale (En

procédant avec plus de méthode, vous auriez réussi) et une fonction de périphrase verbale (généralement parlant)

D'après toutes les lectures et recherches que nous avons faites sur le sujet, nous avons compris que malheureusement bon nombre d'études faites sur ce thème sont à 80% descriptives, elles ne permettent pas tellement de distinguer les deux structures. C'est pour cette raison que nous avons jugé utile de proposer des solutions plus simples pour faciliter la tâche aux étudiants et à tout apprenant, en leur proposant une méthode plus adaptée pour les aider à utiliser ces deux notions correctement.

2.3. Confusion entre adjectif verbal et participe présent

Préciser qu'une forme verbale en (-ant) est un participe présent ou un adjectif verbal ne semble pas problématique sauf lorsqu'elle fait objet d'une question, ou une consigne d'un exercice. Le problème se pose de même lors de l'écriture ou l'emploi à l'oral d'une forme en (-ant), et les interrogations sur l'accord ou l'absence d'accord qui en découlent.

Nous précisons que nous ne discutons pas le gérondif car il est très clair que c'est une forme verbale en -ant précédée de la préposition « en », ni même des adjectifs en -ent car il est évident qu'ils s'accordent toujours en genre et nombre avec les mots auxquels ils se rapportent. Les seules difficultés auxquelles nous nous intéressons sont par conséquent, l'emploi correct de la forme verbale en -ant dans sa position d'adjectif verbal ou participe présent, et la possibilité de l'accorder ou non selon les cas, ainsi que même l'orthographe correcte des formes verbales en -ant dérivées de verbes en -quer et en -guer.

Toutes les informations que nous avons récoltées, nous ont aidée à constituer un certain nombre de critères à respecter pouvant mettre de l'ordre dans l'usage de ces deux structures. Cependant cela n'est possible que si nous les accompagnons d'une bonne analyse sémantique. C'est ce que nous nous proposons d'étudier dans cet article.

2.4. Critères de reconnaissance et de distinction entre le participe présent et l'adjectif verbal

Pour pouvoir distinguer les deux structures, nous présentons un nombre de critères à respecter pour diminuer tout risque de confusion en plus du fameux critère de l'accord de l'adjectif verbal et l'invariabilité du participe présent

Donc, en nous basant sur nos lectures, nous présentons les critères suivants :

- Le participe présent accepte des compléments du verbe, particulièrement (Complément d'objet direct (COD) – complément d'objet indirect (COI).)
- Quand le participe présent est précédé de la préposition « en » ou du pronom réfléchi « se », il est automatiquement participe présent, il ne peut pas être adjectif verbal.
- Lorsque cette forme verbale est accompagnée de la négation (ne ou ne...pas...), ou constituant une proposition absolue, il s'agit automatiquement d'un participe présent.
- L'adjectif verbal peut être remplacé par un adjectif qualificatif, il peut également être suivi d'un complément de l'adjectif, de sorte qu'il peut prendre tous les degrés de signification d'un adjectif qualificatif (très aimant/ très gentil...)

L'application de tous ces critères reste insuffisante pour différencier les deux notions à 100%. Certains proposent même comme éléments distinctifs la possibilité de remplacer le participe présent par une subordonnée relative, ainsi que la possibilité d'accompagner le participe présent par différents compléments circonstanciels. Toutefois, l'adjectif verbal peut, lui aussi, dans certains cas, être remplacé par une proposition subordonnée relative (un argument convaincant / un argument qui convainc), tout comme il peut, dans certains cas, être suivi d'un complément circonstanciel (sa tête était brûlante hier).

Le sens joue un très grand rôle dans la détermination de la nature (catégorie grammaticale) de n'importe quel mot, il sert aussi à distinguer, si ce n'est le seul moyen valable servant à distinguer ces deux structures dans la plupart des cas : si l'on prend l'exemple : « La neige (fondant/ fondante), nous ne skierons pas », nous nous apercevons après analyse sémantique approfondie que seul le participe présent est acceptable dans ce cas.

La phrase « *la neige fondante, nous ne skierons pas » est agrammaticale, et incorrecte même. D'un côté, parce qu'il s'agit d'une proposition absolue qui impose la structure participe présent, et d'un autre côté, et avec une compréhension approfondie de la formule « la neige fondante », nous saisissons qu'il s'agit d'une neige presque fondue, ce qui rend la suite de la phrase très intuitive.

Néanmoins, cette phrase contient une petite ambiguïté lexicale car, il s'agit dans le cas d'un adjectif verbal d'une neige déjà fondue et dans le cas du participe présent de la neige qui se fond.

La logique dit que si la neige était déjà fondue, il n'y aurait même pas lieu de formuler la phrase, mais puisque la neige se fond, cela veut dire qu'il y'a une action qui se passe, et donc c'est le participe présent qui convient forcément.

Il en est de même pour l'exemple (La pluie (tombant/tombante), ils ne se promènent pas aujourd'hui.)

3. Analyse des données

Nous nous proposons dans cet article de vérifier l'acceptabilité et la grammaticalité des phrases obtenues dans les deux cas de figure (dans le cas d'un participe présent et dans le cas d'un adjectif verbal pour analyser ensuite les deux possibilités pour chaque phrase isolément (la correcte et la fausse), et à partir de cela, nous expliquons la validation ou le rejet de l'une ou de l'autre.

Cette vérification se présente suivant les étapes ci-dessous :

1ère étape : tester les deux structures proposées selon les critères de reconnaissance et de distinction déjà proposés.

2ème étape : vérifier les deux propositions selon le sens, cela implique la décortication sur le plan sémantique de toute ambiguïté existante.

3ème étape : présentation de la réponse correcte.

4ème étape : présentation des résultats obtenus à partir des réponses des enquêtés, accompagnés de commentaires explicatifs.

3.1. Analyse de l'item n°1

Nous faisons des travaux (exigeant/ exigeants) de la minutie.

a. Première étape d'analyse (analyse selon les critères de distinction)

Nous présentons cette étape sous forme de tableau comparatif

Tableau analytique de l'item N°1

Propositions	Proposition n°1 : (Nous faisons des travaux exigeant de la minutie.) (Participe présent)	Proposition N°2 : (Nous faisons des travaux exigeants de la minutie.) (Adjectif verbal)
Critères de reconnaissance et de distinction		
1er critère	Le mot exigeant dans la phrase est suivi d'un COD. (cette phrase répond au premier critère).	Si nous supprimons le COD, le sens du mot (exigeants) changera complètement et la phrase n'aura par la suite aucun sens, cela implique que la présence du COD est indispensable.
2ème critère	Dans la phrase le mot « exigeant » n'est précédé ni de « en » ni de « se » (ce critère n'est pas fonctionnel dans ce cas)	Dans la phrase le mot « exigeants » n'est précédé ni de « en » ni de « se » (ce critère n'est pas fonctionnel dans ce cas)
3ème critère	Il n'existe ni de négation ni de proposition absolue dans la phrase. (Critère non fonctionnel)	Il n'existe ni de négation ni de proposition absolue dans la phrase. (Critère non fonctionnel)
4ème critère	La forme « exigeant » ne peut ni être remplacée par un adjectif qualificatif, ni accepter les degrés de signification.	Si nous remplaçons le mot: exigeants par un autre adjectif qualificatif, nous obtenons: nous faisons des travaux difficiles de la minutie (phrase incorrecte, inacceptable, agrammaticale) Si on essaye de tester les degrés de signification, nous obtenons : nous faisons des travaux très exigeants de la minutie. (phrase incorrecte).

b. Deuxième étape d'analyse (décortication du sens)

Cette phrase ne contient aucune ambiguïté. Par conséquent, son sens explicite rend la détermination de la structure correcte parmi l'adjectif verbal et le participe présent très facile, et ce parce qu'il est évident qu'il s'agit de travaux qui exigent de la minutie et non pas de travaux qualifiés d'exigeants. Cependant, l'oral dans ce cas n'aide pas vraiment, du fait qu'avec les deux structures qui se prononcent identiquement, la phrase se lie de la même manière.

c. Troisième étape d'analyse (présentation de la réponse correcte)

Après avoir étudié la phrase sur les plans : morphologique, syntaxique et sémantique, nous déduisons que c'est la 1ère proposition qui est correcte (nous faisons des travaux exigeant de la minutie.) et qu'il s'agit d'un participe présent et non pas d'un adjectif verbal, cela est clairement précisé.

d. Quatrième étape d'analyse

Présentation des résultats de l'enquête (item n°1)

Propositions	Exigeant (réponse correcte)	Exigeants (réponse incorrecte)	Pas de réponse
Nombre des étudiants sur 122	18	94	10
Taux	15%	77%	8%

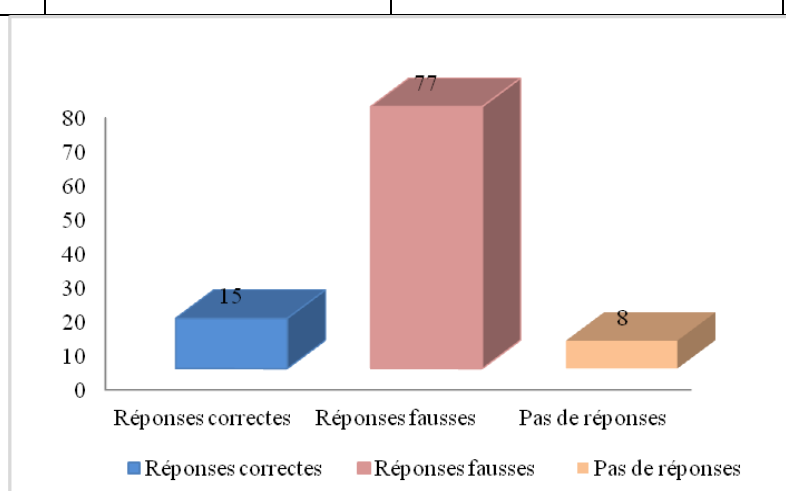


Figure N° 1: Histogramme des résultats de l'item n°1

Commentaire

Nous remarquons que la plus grande partie des répondants ont opté pour la deuxième possibilité, qui est en effet fausse. Ce résultat confirme d'un côté l'existence d'une difficulté de

distinction entre les deux notions, et d'un autre côté, il témoigne d'une grande lacune chez nos étudiants. Cela prouve également qu'ils n'ont pas de repères qui les orientent dans ce genre de situations problématiques. Il se peut que le choix de la réponse ait été fait par un pur hasard, ou que cette majorité qui a penché pour la mauvaise réponse a suivi un même raisonnement, qui peut être de considérer le participe présent comme un participe passé employé seul. En d'autres termes, ils ont pris ce terme pour un élément qualifiant le nom et donc qui répond aux mêmes règles d'accord de l'adjectif qualificatif. Cela peut témoigner aussi de l'ignorance totale de l'existence d'un adjectif verbal qui a la même forme qu'un participe présent et par la suite, l'ignorance totale de la manière de distinguer les deux structures.

3.2. Analyse de l'item n°2

Elle est d'humeur (changeant/ changeante) aujourd'hui.

3.2.1. Première étape d'analyse (analyse selon les critères de distinction)

Tableau analytique de l'item N°2

Propositions Critères de reconnaissance et de distinction	Proposition n°1 : (Elle est d'humeur changeant aujourd'hui.) (Participe présent)	Proposition N°2 : (Elle est d'humeur changeante aujourd'hui.) (Adjectif verbal)
1er critère	Le mot « changeant » dans la phrase n'est suivi ni d'un COD ni d'un COI, il est suivi d'un complément circonstanciel de temps (CCT).	La forme « changeante » n'accepte ni de COD, ni de COI.
2ème critère	Dans la phrase le mot « changeant » n'est précédé ni de « en » ni de « se » (ce critère n'est pas fonctionnel dans ce cas)	Dans la phrase le mot « changeante » n'est précédé ni de « en » ni de « se » (ce critère n'est pas fonctionnel dans ce cas)
3ème critère	Il n'existe ni de négation ni de proposition absolue dans la phrase. (Critère non fonctionnel)	Il n'existe ni de négation ni de proposition absolue dans la phrase. (Critère non fonctionnel)
4ème critère	La forme « changeant » peut-être remplacée par un adjectif qualificatif.	Si nous remplaçons le mot « changeante » par un autre adjectif qualificatif, nous obtenons : Elle est de bonne humeur aujourd'hui. Elle est d'humeur sereine aujourd'hui. (phrases correctes, acceptables, grammaticales) Si nous essayons de tester les degrés de signification, nous obtenons : Elle est d'humeur très changeante aujourd'hui. (phrase correcte).

3.2.2. Deuxième étape d'analyse (décortication du sens)

Sur le plan du sens, la phrase a un sens très clair. Pour trouver la réponse correcte à cet exemple, il suffit de se référer à l'oral, ou à la grammaire intériorisée dont chacun de nous dispose, que ce soit de la langue maternelle ou d'une autre langue que l'on apprend ou que

l'on maîtrise, car « *une grammaire intériorisée permet aux locuteurs de juger intuitivement si un énoncé est bien ou mal structuré.* » (CHENAIFI Rimal sous la direction de MERINE KHEIRA, 2018 : 112). Cela implique que la deuxième possibilité est clairement la bonne. Notons que cette phrase ne contient aucune ambiguïté.

3.2.3. Troisième étape d'analyse (présentation de la réponse correcte)

La réponse correcte selon ce qui a été déjà cité, est la deuxième possibilité : Elle est d'humeur changeante aujourd'hui.

3.2.4. Quatrième étape d'analyse

Présentation des résultats de l'enquête (item n°2)

Propositions	Changeante (réponse correcte)	Changeant (réponse incorrecte)	Pas de réponse
Nombre des étudiants sur 122	71	10	11
Taux	58%	33%	9%

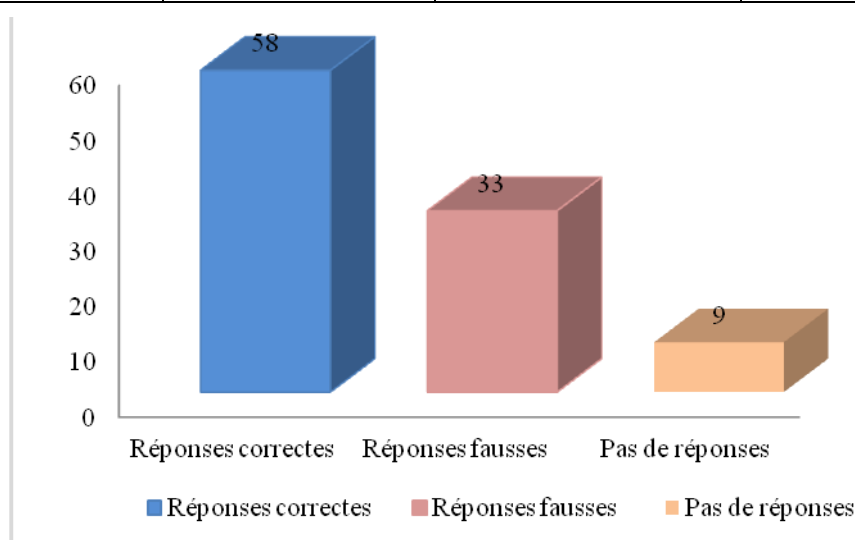


Figure N° 2: Histogramme des résultats de l'item n°2

Commentaire

Ce résultat montre que la majorité a opté pour la bonne réponse, parce qu'ils ont, peut être, trouvé la première inacceptable, ou qu'ils croient que cette forme verbale est toujours variable car pour le premier item. La plupart ont de même opté pour la forme accordée, alors qu'elle correspondait à la réponse incorrecte.

Les étudiants qui ont choisi la mauvaise réponse l'ont faite, peut être, parce qu'ils ont eu du mal à déterminer le genre nominal du mot « humeur » qui s'avère problématique car il fait partie des noms qui s'emploient souvent avec article éliminé, ce qui cause un problème d'identification de son genre. Donc, ils l'ont considéré comme un nom masculin ce qui signifie que la bonne réponse pour eux était la première possibilité. On peut aussi penser qu'ils l'ont tout simplement considérée comme un participe présent, donc invariable, ce qui prouve qu'ils ignorent l'existence des différences et des critères de distinction entre l'adjectif verbal et le participe présent.

3.3. Analyse de l'item n°3

Vous êtes un orateur (convaincant/ convainquant).

3.3.1. Première étape d'analyse (analyse selon les critères de distinction)

Tableau analytique de l'item N°3

Propositions Critères de reconnaissance et de distinction	Proposition n°1 : (Vous êtes un orateur convaincant.) (Adjectif verbal)	Proposition N°2 : (Vous êtes un orateur convainquant.) (participe présent.)
1er critère	Le mot « convaincant » dans la phrase n'est suivi ni d'un COD ni de COI.	La forme « convainquant » dans cette phrase pourrait être acceptable, uniquement dans le cas de la présence d'un COD « Un orateur convainquant son auditoire »
2ème critère	Dans la phrase le mot « convaincant » n'est précédé ni de « en » ni de « se » (ce critère n'est pas fonctionnel dans ce cas)	Dans la phrase le mot « convainquant » n'est précédé ni de « en » ni de « se » (ce critère n'est pas fonctionnel dans ce cas)
3ème critère	Il n'existe ni de négation ni de proposition absolue dans la phrase. (Critère non fonctionnel)	Il n'existe ni de négation ni de proposition absolue dans la phrase. (Critère non fonctionnel). Cependant, avec la présence d'un COD, la négation pourrait parfaitement avoir lieu: « l'orateur ne convainquant pas son auditoire, il a dû interrompre son allocution.»
4ème critère	La forme « convaincant » peut être remplacée par un adjectif qualificatif « vous êtes un bon orateur », elle accepte même les degrés de signification « vous êtes un très bon orateur »	La forme « convainquant » est inacceptable dans cette phrase, nous n'avons qu'à remplacer le mot orateur par « personne » «vous êtes une personne convainquant. » (phrase inacceptable)

3.3.2. Deuxième étape d'analyse (décortication du sens)

Les mots (convaincant/ convainquant) ont un usage douteux sur le plan orthographique, ils ont une même forme phonique, ce qui signifie qu'il n'y a aucune confusion sur le plan de l'oral dans cet exemple car les deux structures se lisent de la même façon.

Il est évident que l'oral peut aider à identifier la forme correcte surtout dans le cas d'une bonne maîtrise de la langue. Cependant, dans cet exemple, l'oral ne peut apporter de l'aide qu'en remplaçant le nom masculin « orateur » par un nom féminin comme « personne » ce qui permet d'obtenir la phrase « vous êtes une personne convaincante » qui représente la seule réponse correcte, et prouve que seul l'adjectif verbal est acceptable dans ce cas.

L'ambiguïté dans la phrase en question réside précisément sur le plan syntaxique, selon lequel, elles appartiennent chacune à une catégorie grammaticale propre et ont chacune une fonction syntaxique propre. Néanmoins, sur le plan lexical, les deux mots ont la même signification, avec une toute petite différence qui implique que l'emploi d'un participe présent dans cette phrase nécessite la présence d'un COD et de ce fait, si l'on se référait au sens, la phrase formulée avec un participe présent aurait besoin d'une suite pour être acceptable : (vous êtes un orateur convainquant son auditoire).

3.3.3. Troisième étape d'analyse (présentation de la réponse correcte)

D'après le raisonnement ci-dessus, la bonne réponse est : vous êtes un orateur convaincant.

3.3.4. Quatrième étape d'analyse

Présentation des résultats de l'enquête (item n°3)

Propositions	Convaincant (réponse correcte)	Convainquant (réponse incorrecte)	Pas de réponse
Nombre des étudiants sur 122	57	57	8
Taux	47%	47%	7%

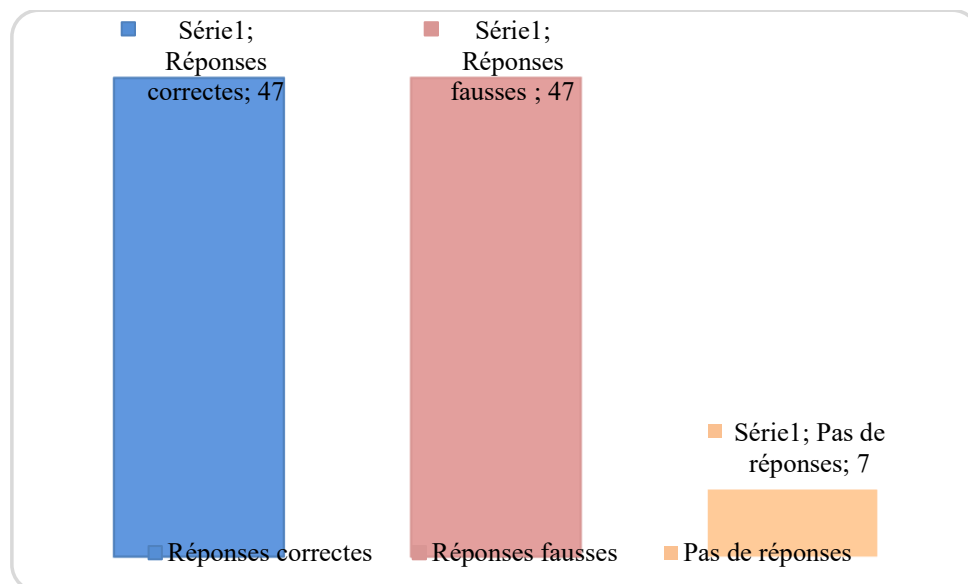


Figure N° 3: Histogramme des résultats de l'item n°3

Commentaire

Le résultat démontre une égalité totale entre les taux de réponses, ce qui signifie qu'une moitié a opté pour la première possibilité et l'autre moitié pour la deuxième, cela implique que dans cette phrase le problème est principalement un problème d'orthographe, ce qui prouve que les étudiants avaient sûrement des difficultés à repérer l'orthographe correcte entre « convaincant, convainquant ».

Nous estimons que le résultat obtenu est représentatif d'une hésitation, d'un doute et d'un égarement entre les deux structures, du fait que ces dernières ont une même forme phonique.

3.4. Analyse de l'item n°4

A cause de la fièvre, sa tête était (brûlant/ brûlante).

3.4.1. Première étape d'analyse (analyse selon les critères de distinction)

Tableau analytique de l'item N°4

Propositions	Proposition n°1 : (A cause de la fièvre, sa tête était brûlant.) (Adjectif verbal)	Proposition N°2 : (A cause la fièvre, sa tête était brûlante.) (Participe présent.)
Critères de reconnaissance et de distinction		
1er critère	Le mot brûlant dans la phrase n'est suivi ni d'un COD ni d'un COI.	La forme « brûlante » n'accepte ni de COD, ni de COI.
2ème critère	Dans la phrase le mot « brûlant » n'est précédé ni de « en » ni de « se » (ce critère n'est pas fonctionnel dans ce cas)	Dans la phrase le mot « brûlante » n'est précédé ni de « en » ni de « se » (ce critère n'est pas fonctionnel dans ce cas)
3ème critère	Il n'existe ni de négation ni de proposition absolue dans la phrase. (Critère non fonctionnel)	Il n'existe ni de négation ni de proposition absolue dans la phrase. (Critère non fonctionnel)
4ème critère	La phrase est inacceptable avec la forme « brûlant »	Si nous remplaçons le mot : brûlante par un autre adjectif qualificatif, nous obtenons : A cause de la fièvre, sa tête était chaude. (phrase correcte, acceptable, grammaticale) Si on essaye de tester les degrés de signification, nous obtenons : A cause de la fièvre, sa tête était très brûlante.) (phrase correcte).

3.4.2. Deuxième étape d'analyse (décortication du sens)

Il est évident qu'une bonne analyse sémantique permet la détermination de la forme correcte parmi les deux structures proposées dans chaque item. Cependant, le sens en relation avec les autres critères nous aide beaucoup plus à différencier les deux notions. Dans cette phrase la réponse est clairement détectable, pour ceux qui maîtrisent la langue française, la première proposition en effet est inacceptable (*A cause de la fièvre sa tête était brûlant. (Incorrect)).

3.4.3. Troisième étape d'analyse (présentation de la réponse correcte)

D'après le raisonnement ci-dessus, la bonne réponse est : A cause de la fièvre, sa tête était brûlante.

3.4.4. Quatrième étape d'analyse

Présentation des résultats de l'enquête (item n°4)

Propositions	Brûlante (réponse correcte)	Brûlant (réponse incorrecte)	Pas de réponse
Nombre des étudiants sur 122	99	17	6
Taux	81%	14%	5%

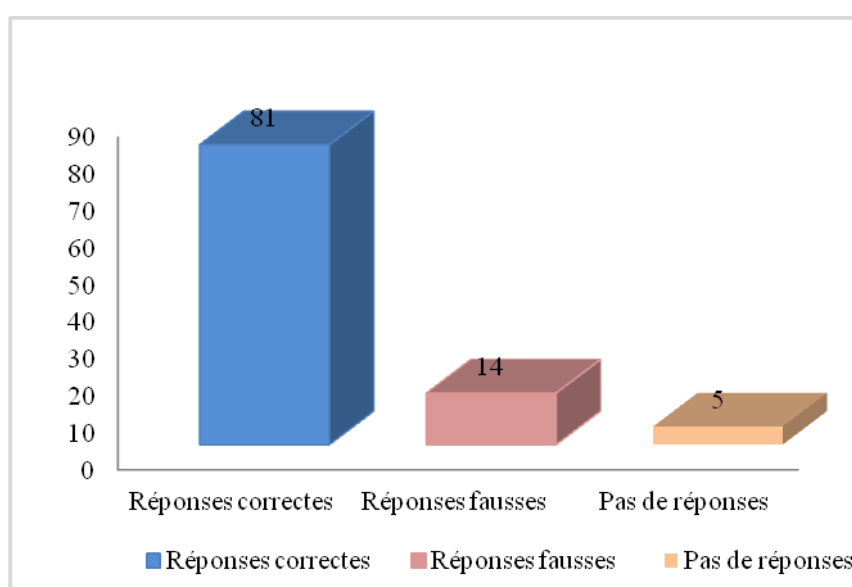


Figure N° 4: Histogramme des résultats de l'item n°4

Commentaire

La majorité des étudiants ont opté pour la bonne réponse, nous jugeons alors que la réponse correcte pour cet item est facilement repérable, surtout qu'il s'agit d'un nom dont le genre est clairement déterminé par la présence du déterminant (sa : adjectif possessif).

Si l'on compare cette phrase à la deuxième du test, nous constatons que le genre nominal a une grande influence sur cette notion. En effet, si nous avons demandé aux étudiants de préciser la catégorie grammaticale du mot brûlant dans la phrase « son corps était brûlant », ils auraient sûrement hésité entre adjectif verbal ou participe présent à cause du genre masculin du nom « corps ».

Nous concluons, pour ce cas, que le genre nominal joue un grand rôle dans la distinction entre les deux notions.

3.5. Analyse de l'item n°5

Ils ont été trouvés (tremblant / tremblants) de peur.

3.5.1. Première étape d'analyse (analyse selon les critères de distinction)

Tableau analytique de l'item N°5

Propositions Critères de reconnaissance et de distinction	Proposition n°1 : (Ils ont été trouvés tremblant de peur.) (Participe présent)	Proposition N°2 : (Ils ont été trouvés tremblants de peur.) (Adjectif verbal)
1er critère	Le mot « tremblant » dans la phrase est suivi d'un COI, cela implique qu'il s'agit d'un participe présent.	La forme « tremblants » est suivie d'un COI, ce qui exclut la possibilité de l'adjectif verbal dans ce cas.
2ème critère	Dans la phrase le mot « tremblant » n'est précédé ni de « en » ni de « se » (ce critère n'est pas fonctionnel dans ce cas)	Dans la phrase le mot « tremblants » n'est précédé ni de « en » ni de « se » (ce critère n'est pas fonctionnel dans ce cas)
3ème critère	Il n'existe ni de négation ni de proposition absolue dans la phrase. (Critère non fonctionnel)	Il n'existe ni de négation ni de proposition absolue dans la phrase. (Critère non fonctionnel)
4ème critère	Si nous remplaçons « tremblant » par un adjectif qualificatif, le résultat sera insatisfaisant, nous obtenons une phrase inacceptable (ils ont été trouvés terrifiés de peur) comme si l'on cherche une suite à cette phrase pour qu'elle soit bien saisie. Cette phrase n'accepte pas les différents degrés de signification. « Ils ont été trouvés très tremblants (très terrifiés) de peur. » (inacceptable)	Si la phrase ne contenait pas de complément (ils ont été trouvés tremblants) Le mot « tremblants » pourrait dans ce cas être facilement remplacé par un adjectif qualificatif sans provoquer de nuances, ni de lourdeur de sens, (ils ont été trouvés sales.) voire « très sales », cela implique que lorsqu'il est pris dans un cas pareil, il peut très bien être remplacé par un adjectif qualificatif comme il peut accepter les différents degrés de signification de l'adjectif qualificatif.

3.5.2. Deuxième étape d'analyse (décortication du sens)

Dans cette phrase, le sens dispose d'une grande influence sur la détermination de la catégorie convenable du mot problématique (tremblant/ tremblants), la raison de l'action de trembler dans cette phrase est bien précisée (c'est à cause de la peur qu'ils ont été trouvés en train de trembler). S'il avait été question de personnes qui tremblent dans l'absolu, sans une raison bien déterminée, on aurait pensé directement à un adjectif qualificatif et dans ce dernier cas, la phrase aurait facilement accepté le remplacement du mot « tremblants » par un autre adjectif qualificatif.

3.5.3. Troisième étape d'analyse (présentation de la réponse correcte)

D'après le raisonnement ci-dessus, la bonne réponse est : (Ils ont été trouvés tremblant de peur).

3.5.4. Quatrième étape d'analyse

Présentation des résultats de l'enquête (item n°5)

Propositions	Tremblant (réponse correcte)	Tremblants (réponse incorrecte)	Pas de réponse
Nombre des étudiants sur 122	34	78	10
Taux	28%	64%	8%

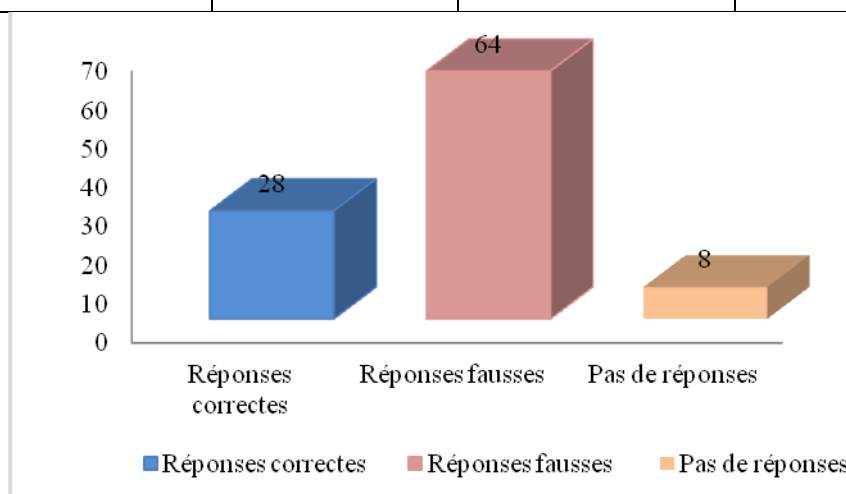


Figure N° 5: Histogramme des résultats de l'item n°5

Commentaire

La majorité des étudiants a opté pour la deuxième possibilité, ils ont choisi l'adjectif verbal au lieu du participe présent. L'explication la plus adéquate pour ce résultat est que les étudiants ignorent l'existence de différence entre les deux notions. Ils considèrent, de ce fait, que cette forme verbale s'accorde toujours avec le nom qu'elle précise. Nous n'avons donc qu'à revenir aux items précédents, nous remarquons que pour toutes les phrases où il est question de choix entre une forme accordée et une autre sans accord, la plupart ont penché pour la forme accordée.

Cette phrase confirme encore que seul le respect des critères de reconnaissances et distinction proposés, accompagné d'une analyse sémantique approfondie du contexte dans lequel sont mises ces deux structures syntaxiques, permet de relever la confusion et les ambiguïtés qui en débouchent.

Remarque : Dans les histogrammes présentés dans cet article, nous avons opté pour trois diagrammes à barre, le premier représente le taux des réponses correctes, le deuxième renvoie au pourcentage des réponses incorrectes et le troisième symbolise le taux d'abstention de réponse relatif aux étudiants n'ayant fait aucun choix, et qui peut être expliqué par l'absence de raisonnement à suivre pour trouver les bonnes réponses ce qui peut être traduit par un blocage dû à la complexité de la notion.

4. Discussions des résultats

D'après l'analyse des cinq phrases citées ci-dessus, nous avons prouvé l'existence de difficultés de distinction entre l'adjectif verbal et le participe présent chez les sujets interrogés, nous avons même montré que ces deux formes très souvent identiques sur le plan phonique, parfois même, sur le plan orthographique, appartiennent à deux catégories grammaticales différentes et qu'il existe quelques éléments à prendre en considération pour pouvoir les distinguer.

Un tel résultat est décevant, surtout que les enquêtés sont des étudiants de troisième année licence de français, qui sont censés avoir une maîtrise plus au moins importante de la grammaire du français.

Le résultat montre aussi à quel point la grammaire du français dispose de complexités et de notions problématiques, pouvant engendrer beaucoup de dysfonctionnements dans la pratique de cette langue, même chez les personnes censées la maîtriser parfaitement.

Nous avons de même constaté que la détermination correcte du genre nominal, particulièrement celui des noms qui s'emploient généralement avec article éliminé a un effet important sur la distinction des deux structures, en raison du phénomène de l'accord, cela démontre à quel point la grammaire représente un tout indissociable.

Conclusion

En guise de conclusion, nous tenons à rappeler que l'objectif de cette production scientifique est de lever l'ambiguïté qui se manifeste chez de nombreux étudiants inscrits en 3ème année licence LMD de français, lorsqu'il s'agit de l'identification ainsi que de l'usage de deux entités grammaticales, qui quoique morphologiquement identiques, sont très distinctes sur le plan sémantique.

En effet, dans notre cas d'étude, nous ambitionnons précisément de remédier, à travers une série d'activités et de tâches, à certaines pratiques langagières erronées chez nos apprenants lorsqu'il s'agit de l'usage de l'adjectif verbal ainsi que de celui du participe présent au niveau de leurs productions orales et/ou écrites.

Par ailleurs, tout au long de nos années d'enseignement, nous nous sommes rendu compte que pour enseigner la grammaire, on ne pouvait pas se contenter uniquement d'inculquer des règles et des définitions que nos apprenants auront à appliquer pour des situations linguistiques déterminées. Mais qu'il fallait plutôt les doter d'aptitudes qui leurs permettraient de saisir l'usage d'un concept linguistique d'une manière rationnelle. Cela, à notre avis, ne pourrait advenir que si on mettait l'apprenant dans des situations communicationnelles diversifiées.

Cet état des lieux qui nous a été édifié par une multitude de situations d'enseignement/apprentissage conflictuelles, particulièrement lorsqu'il s'agissait de maîtriser l'emploi de l'adjectif verbal et du participe présent, nous a conduit à étayer la problématique suivante :

« Là où les règles de grammaire ont montré leurs limites pour remédier à certaines lacunes linguistiques, n'est-il pas possible de développer certaines performances qui permettraient à

nos apprenants de saisir la complexité de certains concepts dans des situations d'enseignement/apprentissage caractérisées par une certaine aisance communicationnelle ? »

La problématique arrêtée, nous a contrainte, dans un premier temps, à consulter une littérature spécialisée concernant les deux entités grammaticales, à savoir l'adjectif verbal et le participe présent. Cela nous a permis de nous situer par rapport à notre objet d'étude, car pour se faire une posture de chercheur, nous supposons qu'il est impératif de se positionner par rapport à ce qui a été fait et produit concernant cet objet d'étude.

En second lieu et afin d'opérationnaliser nos hypothèses de recherche, nous nous sommes appuyés, dans l'analyse de notre corpus arrêté à partir de la collecte des productions écrites émanant d'un test auquel étaient soumis 122 étudiants inscrits en 3ème année Licence LMD de français, qui implique l'identification ainsi que l'emploi du participe présent et de l'adjectif verbal dans des situations communicationnelles diversifiées.

Les résultats obtenus laissent entrevoir que les étudiants inscrits en 3ème année licence LMD de français éprouvent d'énormes difficultés lorsqu'il s'agit de l'emploi approprié de l'adjectif verbal ou du participe présent. Cependant la démarche que nous avons préconisée lors de l'élaboration des activités, à travers plusieurs fondements tels que le respect des critères de reconnaissance et de distinction, l'analyse sémantique adéquate ainsi que la bonne maîtrise de la détermination du genre nominal avait réussi à remédier à beaucoup de lacunes chez nos étudiants.

A partir de cela, et afin d'apporter réponses à notre problématique, nous pouvons déduire que s'agissant de l'emploi correct de l'adjectif verbal et du participe présent, les étudiants peinent à faire la distinction entre les deux catégories grammaticales. D'ou la nécessité de mettre en place de nouvelles stratégies d'enseignement qui allieraient rigueur grammaticale, et usage communicationnel.

Sommairement, nous supposons que pour maîtriser les deux codes d'une langue, la grammaire normative française et afin d'éviter une rupture brutale avec l'apprentissage d'une langue étrangère devrait faire preuve d'un minimum de souplesse pour réduire les difficultés linguistiques auxquelles sont confrontées les apprenants qui tendent beaucoup plus vers une digitalisation de leurs langage.

L'objet de notre recherche a tenté de traiter une problématique très importante, mais à laquelle peu de francophones et chercheurs se sont intéressés, alors qu'une ignorance ou une mauvaise conception de la différence existant entre l'adjectif verbal et le participe présent peut engendrer des fautes remarquables sur le plan de l'oral et surtout de l'écrit.

Nous concluons alors, qu'en dépit des complexités, ambiguïtés, et irrégularités de la grammaire du français, il est toujours possible de trouver des solutions facilitant l'accès aux formes correctes dans les situations problématiques, et que la désambiguïsation syntaxique à travers la grammaire implicite offre très souvent des solutions de remédiation.

Bibliographie :

1. Bentolila A., 2011, *Les guides le Robert et Nathan Grammaire*, Italie, Turin Stige.
2. Bescherelle., 1987, *La grammaire pour bien écrire*, Paris, Hatier.
3. Chenaifi R., Sous la direction de MerineKheira., 2018. *La Dichotomie usage/norme entre acceptabilité et déviation. Grammaire et discours*, Oran, Enadar.
4. Dubois J., Giacomo M., Guespin L., Marcellesi CH., Marcellesi J-B., Mével J-P., 2007, *Grand dictionnaire de linguistique et sciences du langage*, Paris, Larousse.
5. Goosse A., 2007, *Le bon usage « Grevisse De Boeck Duculot*, Italie, G.Canale&C.S.p.A., 13^e édition.
6. Henrichsen A-J., « Quelques remarques sur l'emploi des formes verbales en –ant en français moderne », *Revue Romane, Bind 2*, 1967. https://tidsskrift.dk/revue_romane/article/view/28821/25256, consulté le 30 mai 2021.
7. Merine K., 2017, *Notions de linguistique générale*, Oran, Dar Elqods El Arabi.
8. Michèle B., Frérot J-L., 2000, *Grammaire progressive du français*, CLE International.
9. Pellat J-C., « Participe présent et adjectif verbal : Comment les distinguer ? », *Le blog Chroniques Grevisse*, 10 juillet 2019. <https://www.grevisse.fr/le-blog-chroniques-grevisse/grammaire/participe-present-et-adjectif-verbal-comment-les-distinguer>, consulté le 17 Mai 2021.
10. Riegel M., Pellat J-C, Rioul R., 2008, *Grammaire méthodique du français*, France, Puf.

11. Rouleau M., « Adjectif verbal vs participe présent », *La langue française et ses caprices*, 16 décembre 2014. <https://rouleaum.wordpress.com/2014/12/16/blogue-84-3-adjectif-verbal-vs-participe-present/>, Consulté le 31 mai 2021.
12. Rouleau M., « Adjectif verbal vs participe présent », *La langue française et ses caprices*, 03 décembre 2014. <https://rouleaum.wordpress.com/2014/12/03/84-2-adjectif-verbal-vs-participe-present/>, Consulté le 20 mai 2021.
13. Wilmet M., 2010, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck Duculot, 5e édition.

Annexes

Annexe I (Exercice proposé aux enquêtés)

Choisissez la forme correcte parmi les mots mis entre parenthèses (adjectif verbal ou participe présent) dans chacune des phrases suivantes (barrez la mauvaise réponse) :

Nous faisons des travaux (exigeant / exigeants) de la minutie.

Elle est d'humeur (changeant / changeante) aujourd'hui.

Vous êtes un orateur (convaincant / convainquant).

A cause de la fièvre, sa tête était (brûlant / brûlante).

Ils ont été trouvés (tremblant / tremblants) de peur.

Annexe II (quelques exemples scannés des réponses des enquêtés)

- Choisissez la forme correcte parmi les mots mis entre parenthèses dans chacune des phrases suivantes (barrez la mauvaise réponse) :

- 1- Nous faisons des travaux (~~exigeant~~ / exigeants) de la minutie.
- 2- Elle est d'humeur (~~changeant~~ / changeante) aujourd'hui.
- 3- Vous êtes un orateur (~~convaincant~~ / convainquant).
- 4- A cause de la fièvre, sa tête était (~~brûlant~~ / brûlante).
- 5- Ils ont été trouvés (~~tremblant~~ / tremblants) de peur.

- Choisissez la forme correcte parmi les mots mis entre parenthèses dans chacune des phrases suivantes (barrez la mauvaise réponse) :

- 1- Nous faisons des travaux (~~exigeant~~ / exigeants) de la minutie.
- 2- Elle est d'humeur (~~changeant~~ / changeante) aujourd'hui.
- 3- Vous êtes un orateur (~~convaincant~~ / convainquant).
- 4- A cause de la fièvre, sa tête était (~~brûlant~~ / brûlante).
- 5- Ils ont été trouvés (~~tremblant~~ / tremblants) de peur.

- Choisissez la forme correcte parmi les mots mis entre parenthèses dans chacune des phrases suivantes (barrez la mauvaise réponse) :

- 1- Nous faisons des travaux (~~exigeant~~ / exigeants) de la minutie.
- 2- Elle est d'humeur (~~changeant~~ / changeante) aujourd'hui.
- 3- Vous êtes un orateur (~~convaincant~~ / convainquant).
- 4- A cause de la fièvre, sa tête était (~~brûlant~~ / brûlante).
- 5- Ils ont été trouvés (~~tremblant~~ / tremblants) de peur.

- Choisissez la forme correcte parmi les mots mis entre parenthèses (adjectif verbal ou participe présent) dans chacune des phrases suivantes (barrez la mauvaise réponse) :

- 1- Nous faisons des travaux (~~exigeant~~ / exigeants) de la minutie.
- 2- Elle est d'humeur (~~changeant~~ / changeante) aujourd'hui.
- 3- Vous êtes un orateur (~~convaincant~~ / convainquant).
- 4- A cause de la fièvre, sa tête était (~~brûlant~~ / brûlante).
- 5- Ils ont été trouvés (~~tremblant~~ / tremblants) de peur.